



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 22 Avril 2026.

Présent.e.s : Mr Loïc GUESDON, Mr Jean-Noël ROUSSEAU, Mme Marielle SEMMEZIES, Mr Jean-Luc Posterle, Mme Morgane SAVOYE, Mr Cyrill DULOUT, Mr Thierry CULIÉ, Mme Nadine BERTINI

Absents excusés : Mme Jade SQUELBUT, Mme Léa CLAYETTE, Mr Arnaud BONNAVENTURE

Secrétaire de séance : Morgane Savoye

Procurations : Mme Jade SQUELBUT, Mme Léa CLAYETTE, Mr Arnaud BONNAVENTURE

Début de séance : 19H30

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 20 mars 2026

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
11	0	0

2. Affectation des résultats 2025

Réuni sous la présidence de Mr le Maire Loic Guesdon, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 le 4 Mars 2026, considérant qu'il ya lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 46 813.14 €
- Un excédent reporté de 535 901.38 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 582 714.52 €
- Un déficit d'investissement de 98 939.58 €
- Un déficit des restes à réaliser de 55 454.24 €
Soit un besoin de financement de 154 393.82 €
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
- Résultat d'exploitation au 31/12/2025 excédent : 582 714.52 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 154 393.82 €
- Résultat reporté en fonctionnement excédent : 428 320.70 €.
- Résultat reporté en investissement Déficit : 98 939.58 €

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
11	0	0

3. Vote du budget 2026

Selon les articles L.1612-2 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget a été voté le 05 Avril 2025.

La commune vote son budget primitif en tenant compte des reprises de résultats de l'exercice 2025 après approbation du compte administratif 2025, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

L'équilibre par section du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	719 359.99 €	719 359.99 €
Investissement	386 242.56 € (dont RAR 65 352.24 €)	376 344.56 € (dont RAR 9 898.00 €)

Le Conseil Municipal, après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
Décide d'approuver le budget primitif 2026

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
11	0	0

_LAFITOLE
BP 2026

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2026			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	315 874,83		315 874,83	0,0
60 - Achats et variation des stocks	67 000,00		67 000,00	0,0
61 - Services extérieurs	222 323,00		222 323,00	0,0
62 - Autres services extérieurs	23 551,83		23 551,83	0,0
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	3 000,00		3 000,00	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	129 000,00		129 000,00	0,0
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	2 000,00		2 000,00	0,0
64 - Charges de personnel	127 000,00		127 000,00	0,0
014 - Atténuations de produits	30 860,00		30 860,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	66 408,42		66 408,42	0,0
66 - Charges financières	3,00		3,00	0,0
Total dépenses réelles	542 146,25		542 146,25	0,0
Total dépenses d'ordre	177 213,74		177 213,74	0,0
Total dépenses de fonctionnement	719 359,99		719 359,99	0,0

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2026			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	11 676,29		11 676,29	0,0
73 - Impôts et taxes	13 373,00		13 373,00	0,0
731 - Impositions directes	114 446,00		114 446,00	0,0
74 - Dotations et participations	111 041,00		111 041,00	0,0
75 - Autres produits de gestion courante	24 020,00		24 020,00	0,0
77 - Produits spécifiques	83,00		83,00	0,0
013 - Atténuations de charges	16 400,00		16 400,00	0,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	428 320,70		428 320,70	0,0
Total recettes réelles	719 359,99		719 359,99	0,0
Total recettes de fonctionnement	719 359,99		719 359,99	0,0

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2026			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement				

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
01 - Travaux de Voirie et Hydraulique	45 000,00	0,00	45 000,00		0,00	0,00	0,00
2151 - Réseaux de voirie	45 000,00		45 000,00				
10 - Achat de terrain	100 000,00	0,00	100 000,00		0,00	0,00	0,00
2111 - Terrains nus	100 000,00		100 000,00				
38 - Travaux de défense / Incendie	48 000,00	0,00	48 000,00		0,00	0,00	0,00
2156 - Matériel et outillage incendie, déf.	48 000,00		48 000,00				
40 - Travaux complexe sportif	26 922,58	38 252,24	65 174,82		35 000,00	0,00	35 000,00
2131 - Bâtiments publics	26 922,58	38 252,24	65 174,82	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non f	35 000,00		35 000,00
49 - RESERVE	0,00	27 100,00	27 100,00		0,00	0,00	0,00
2151 - Réseaux de voirie		27 100,00	27 100,00				
TOTAL OPERATIONS	219 922,58	65 352,24	285 274,82	TOTAL RECETTES AFFECTEES	35 000,00	0,00	35 000,00
TOTAL NON INDIVIDUALISE	0,00	0,00	0,00	1322 - Subv. non transf. Régions		9 898,00	9 898,00
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	219 922,58	65 352,24	285 274,82	TOTAL RECETTES	0,00	9 898,00	9 898,00
001 - Solde d'exécution section investiss	98 939,95		98 939,95	021 - Virement de la section de fonctionne	175 935,95		175 935,95
1641 - Emprunts en euros	1 028,16		1 028,16	1068 - Excédents de fonctionnement cap	154 393,82		154 393,82
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00	138 - Autres subventions invest. non tra	8 737,00		8 737,00
				165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00
				2804112 - Subv. Etat : Bâtiments, insta	277,07		277,07
				2804411 - Sub nat org pub - Biens mob, m	743,72		743,72
				281531 - Réseaux d'adduction d'eau	257,00		257,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	100 967,74	0,00	100 967,74	TOTAL RECETTES FINANCIERES	341 344,56	0,00	341 344,56
TOTAL INVESTISSEMENT	320 890,32	65 352,24	386 242,56	TOTAL INVESTISSEMENT	376 344,56	9 898,00	386 242,56

4. Vote des Taux

Monsieur le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après analyse du Budget Primitif de la Commune de LAFITOLE

Propose les taux d'imposition des 3 taxes pour l'année 2026 ci-dessous :

- **Taxe foncière Bâti : 34,46 %**
- **Taxe Foncière Non Bâti : 45,07 %**
- **Taxe d'habitation : 9,56 %**

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
11	0	0

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuvent les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxe foncière Bâti : 34,46 % - Taxe Foncière Non Bâti : 45,07 % - Taxe d'habitation : 9,56 %

5. Election délégués au SPIDE

Suite à une demande du SPIDE, il s'est avéré que ce n'était pas à la commune de désigner des délégués, mais au Syndicat d'Eau.

6. Délibération fixant le taux de promotion

Le Maire expose au conseil municipal :

Conformément au Code Général de la Fonction Publique, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Si le taux est inférieur à 100%, l'assemblée délibérante peut prévoir que, lorsque le nombre calculé n'est pas un entier, la décimale est ajoutée au nombre calculé l'année suivante

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L.522-23 à L.522-31,

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 3 juin 2025

Après en avoir délibéré, **DECIDE**

- de fixer le ou les taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (%)
<i>Tous les cadres d'emplois</i>	<i>Tous les grades</i>	<i>100 %</i>

Sauf décision expresse de l'Assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité technique paritaire, ces dispositions seront reconduites tacitement d'année en année.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
11	0	0

7. Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est demandé de proposer 24 noms pour établir la commission communale des impôts directs.

Il sera retenu par le service des impôts 6 titulaires et 6 suppléants qui siègeront une fois par an.

Proposition :

Daveran Jean Paul
Bonnaventure Jean Jacques
Dupuy Olivier
Treille Mounou Jacques
Casagrande Gilles
Pruvost Armelle
Artigarrede Cécile
Bacarisse Patrice
Frechou Jean Claude
Delos Jean Pierre
Pollet Francis
Cazabat Daniel
Guesdon Enzo
Dabat Lilian
Clayette Lea
Rousseau Jean Noel
Bonnaventure Arnaud
Squelbut Jade
Semmezies Marielle
Savoye Morgane
Bertini Nadine
Culie Thierry
Posterle Jean Luc
Dulout Cyrill

8. Information Diverses

- Les horaires d'ouverture de la mairie vont changer à compter du 01.05.2026. La mairie sera ouverte le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 15h à 19h et le vendredi de 14h à 17h.
- La cérémonie du 8 Mai aura lieu à 11h.

Fin de séance : 20h33